

Vièvre bièvre est

le magazine de la communauté de communes de Bièvre Est
#66 • printemps 2022



DOSSIER P. 12
**BIÈVRE EST :
UN TERRITOIRE,
DES AGRICULTEURS**

Bièvre Est s'engage aux côtés de la Chambre d'agriculture de l'Isère

Samedi 2 avril, Roger Valtat, président de la communauté de communes de Bièvre Est, accompagné de René Gallifet, conseiller délégué à l'agriculture et Jean-Claude Darlet, président de la Chambre d'agriculture de l'Isère se sont retrouvés à la foire de Beaucroissant pour la signature d'une convention de partenariat concernant l'animation territoriale agricole de Bièvre Est.

Plus d'informations sur les axes d'actions de cette convention pages 14 et 15.



édito

Roger Valtat
Président
de la communauté de communes
de Bièvre Est

sommaire

4_ actualités

8_ finances
Budget 2022 :
prudence
et anticipation

10_ environnement
Un pour tous,
tous pour vous

12_ dossier
Bièvre Est : un territoire,
des agriculteurs

20_ social
A(n)imer la vie sociale
à vos côtés

22_ vos communes

25_ portrait
Un tempérament de feu !

26_ à votre service

27_ agenda

Bièvre Est, comme chacun de vous et l'ensemble des acteurs publics, compose avec le contexte géopolitique actuel tendu. Malgré les contraintes collatérales qui poussent élus et services à une rigueur budgétaire quotidienne, la communauté de communes de Bièvre Est continue de développer et de proposer un service public de qualité et poursuit la conduite de son projet de territoire 2020 - 2030. Il honore la transition écologique et l'ensemble de ses acteurs. Les agriculteurs et le monde agricole dans sa globalité sont les premiers concernés. Le secteur agricole est le moteur essentiel de cette transition nécessaire et de sa cohérence à des modèles économiques viables et pérennes. Bièvre Est et la Chambre d'agriculture de l'Isère ont signé ce printemps une convention qui les engage conjointement à un plan d'action concret à destination des agriculteurs, si précieux au développement de notre territoire. Si les dernières années ont défini des métiers essentiels, ceux de l'agriculture le sont indéniablement. Trop souvent nous méconnaissons leurs enjeux et contraintes. Ce numéro de votre magazine intercommunal dresse un portrait agricole de Bièvre Est et vous invite à aller à la rencontre des agriculteurs de notre territoire.

Car la rencontre est plus que jamais ce qui motive le travail de vos élus. Faire se rencontrer des chemins de vie et des structures d'accueil, des générations, des projets, expérimenter et éprouver le lien qui nous permet de faire société... sont quelques-unes des grandes missions des centres socioculturels et espace de vie sociale. Ce sont vos maisons, elles vous sont ouvertes et n'attendent que vous. Les agents qui participent à leur fonctionnement quotidien, comme tous les agents de la collectivité, œuvrent à vous fournir le meilleur service dans les meilleures conditions d'accueil possibles. Les gardiens de déchèteries en sont les parfaits exemples.

Que votre attachement au service public soit votre marque de remerciement à leur égard !

Le relais petite enfance : un lieu de ressources pour les professionnels, les parents et les enfants

Anciennement relais assistants maternels (RAM), il se nomme désormais relais petite enfance (RPE). Ce lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants n'en reste pas moins fidèle à ses principes fondamentaux de neutralité et de gratuité.

Animé par des professionnelles de la petite enfance, le relais est le lieu ressource de référence pour trouver des informations pratiques liées au mode d'accueil et aux démarches à effectuer en tant qu'employeur comme en tant qu'employé.

Les animatrices du relais orientent sur des critères objectifs les familles vers le mode d'accueil correspondant le mieux à leurs besoins. Elles délivrent également une information générale en matière de droit du travail auprès des parents qu'elles sensibilisent à leur rôle d'employeur, à leurs droits et obligations ainsi qu'aux aides auxquelles prétendre.

Le relais est également un lieu d'échanges et de rencontres. Il propose un calendrier de temps collectifs (ateliers, conférences, débats) comme des activités d'éveil en collaboration avec les structures du territoire (médiathèques, EAJE, centres socioculturels...).

Le relais petite enfance offre enfin un appui aux professionnels de l'accueil individuel, les accompagnant dans leur pratique quotidienne, dans les champs de l'éveil, de la pédagogie mais aussi quant aux contraintes administratives de leur activité salariée.

Une question ? Un besoin quant à la prise en charge, au développement ou à l'accompagnement de votre enfant de moins de 6 ans ?

Contactez le relais petite enfance au 04 76 06 96 96 ou par mail à relaispe@cc-bievre-est.fr.

Le relais petite enfance est situé au 1367 rue Alphonse Gourju à Apprieu, ses animatrices se déplacent sur l'ensemble du territoire.



Les coups de cœur de Groupmf

Laissez-vous surprendre par les propositions culturelles de Groupmf.

Au gré des rayons et tables de la médiathèque, le gentil monstre orange, nouvel agent infiltré à La Fée verte, guide vos choix.

Lors de votre balade, vous découvrirez les goûts éclectiques de Groupmf. Ici, il affectionne une nouvelle série totalement déjantée, là il adore un manga, ailleurs il vous rappelle la nécessité de lire ce grand classique que vous vous étiez promis de dévorer un jour.

Pour étayer sa sélection, Groupmf se base sur les goûts des médiathécaires dont les missions de conseil restent essentielles à votre accueil à La Fée verte.

Suivre Groupmf dans ses péripéties est l'assurance d'être surpris !

Soyez les bienvenus à La Fée verte.

La médiathèque est ouverte le mardi de 9h30 à 12h, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h, le vendredi de 9h30 à 12h et de 16h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.



le relais petite enfance à la médiathèque de Renage pour un temps de partage autour du livre



Station d'épuration, un chantier dans les temps

Les conditions hivernales passées n'ont pas impacté le chantier de la station d'épuration de Châbons dont l'avancée reste dans les délais prévus.

Les premiers essais de fonctionnement débiteront à la fin de l'automne. Ils permettront de réaliser les derniers ajustements techniques, pour une mise en service opérationnelle en 2023.

Ainsi, l'ouvrage assurera le traitement commun des eaux usées de trois communes du secteur, Châbons sur laquelle l'ouvrage est implanté, Burcin et Bizonnes.

Il permettra le respect des normes de rejets environnementales strictes aboutissant à la préservation de la qualité du cours d'eau le plus proche, la Bourbre.

L'accompagnement financier et opérationnel des services de l'État, du Département et de l'agence de l'eau permet d'assurer la réalisation de ce projet dans une enveloppe financière maîtrisée.

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de 1605 000 €.

L'agence de l'eau est un établissement public de l'État qui œuvre pour la protection de l'eau et des milieux. Elle perçoit des taxes sur l'eau payées par tous les usagers et les réinvestit auprès des maîtres d'ouvrages (collectivités, industriels, agriculteurs et associations) selon les priorités inscrites dans son programme « Sauvons l'eau 2019-2024 ». Plus d'informations sur www.eaurmc.fr.



Consommation anormale d'eau : gare aux fuites

Une augmentation anormale de la consommation d'eau alerte les agents en charge de la relève annuelle des compteurs d'eau sur une éventuelle fuite dans vos installations intérieures. Le service de l'eau informe chaque abonné qu'il estimerait dans cette situation.

À réception de cette alerte, les abonnés disposent d'un délai d'un mois pour engager les démarches permettant de bénéficier d'un éventuel écrêtement de la facture correspondante.

Réparation de l'installation défectueuse et production d'une attestation par un professionnel, précisant la localisation de la fuite et la date de réparation sont les seuls éléments qui permettront de prendre en compte votre demande.

Vous rencontrez ce type de problématique ? Contactez la régie des eaux de Bièvre Est au 04 76 31 58 66 ou par mail à regiedeseaux@cc-bievre-est.fr.



Être bien chez soi, avec SOLIHA

Le mouvement SOLIHA, Solidaires pour l'Habitat, est le premier réseau associatif national du secteur de l'amélioration de l'habitat.

Son objectif est de favoriser le maintien et l'accès dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables. L'avancée dans l'âge ou les accidents de la vie réduisent parfois l'autonomie. SOLIHA vous accompagne dans l'adaptation de votre logement afin de favoriser autonomie et maintien à domicile.

Vous avez des factures d'énergie élevées? Trop froid ou trop chaud dans votre logement? Des traces d'humidité sur vos murs? Il est temps d'améliorer votre confort et de mieux maîtriser vos dépenses d'énergie. Pour adapter votre logement ou réduire vos dépenses, SOLIHA vous accompagne dans l'évaluation de vos besoins, vous conseille et participe à l'élaboration administrative et budgétaire de votre projet.

Permanence au siège de Bièvre Est le 3^e mercredi du mois de 9h30 à 11h30. Prise de rendez-vous indispensable au 04 76 47 82 45.



Plan climat air énergie territorial : place aux experts !

Trois ans, c'est le temps qu'il reste selon le GIEC pour plafonner les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) et espérer maintenir l'augmentation des températures en dessous de 1,5° par rapport à l'époque préindustrielle. Pour contribuer à cet effort, l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial occupe les élus et experts du territoire depuis le début de l'année.

Après un travail rythmé par six rencontres thématiques (consommations énergétiques, impact du changement climatique, production d'énergie renouvelable, changement de pratiques, émission de gaz à effet de serre et qualité de l'air), le comité d'experts du PCAET a livré en ce mois de mai sa vision du territoire aux élus : un état des lieux qui identifie également les leviers d'action et l'ampleur des efforts à fournir.

Sans surprise, on apprend que les transports routiers sont responsables de plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre en Bièvre Est, que les émissions non énergétiques de l'agriculture arrivent en deuxième position et que les émissions liées aux bâtiments (logements, bâtiments tertiaires) constituent un gisement d'économie à mobiliser massivement et rapidement. Enfin, ce qui apparaît clairement, c'est qu'il faudra agir sur tous les fronts pour produire encore plus d'énergies renouvelables et que la sobriété n'est pas une option : seules des modifications importantes dans nos modes de vie permettront d'atteindre la neutralité carbone en 2050 !

À partir de cet état des lieux, il appartient désormais aux élus de travailler sur les enjeux prioritaires et la stratégie à mettre en place. La dernière étape, la plus opérationnelle, mobilisera à nouveau les experts et forces vives du territoire pour définir un plan d'action d'ici la fin d'année 2022.

en bref...

MaPrime Rénov' : mieux pour moi, mieux pour la planète

MaPrimeRénov' est une aide à la rénovation énergétique proposée par FranceRénov'. Elle est calculée en fonction de vos revenus et du gain écologique des travaux envisagés.

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur et souhaitez améliorer le confort de votre logement et sa performance énergétique ?

Avant de démarrer vos travaux, consultez le site MaPrimeRénov' pour déposer en ligne votre demande ou être guidé dans vos démarches par un conseiller.

La dématérialisation intégrale de votre demande vous permettra de la gérer dans sa totalité sans vous déplacer.

MaPrimeRénov' est une démarche simple qui se déroule en cinq étapes :

- création de votre compte en ligne et dépôt de vos devis,
- confirmation de l'attribution de la prime et de son montant prévisionnel,
- réalisation de vos travaux et réception des factures,
- demande de solde de votre prime par dépôt de vos factures dans votre dossier,
- perception de votre prime définitive afin de régler vos travaux.

Vous avez des projets de travaux? Dès réception des devis des entreprises, rendez-vous sur www.maprimerenov.gouv.fr.



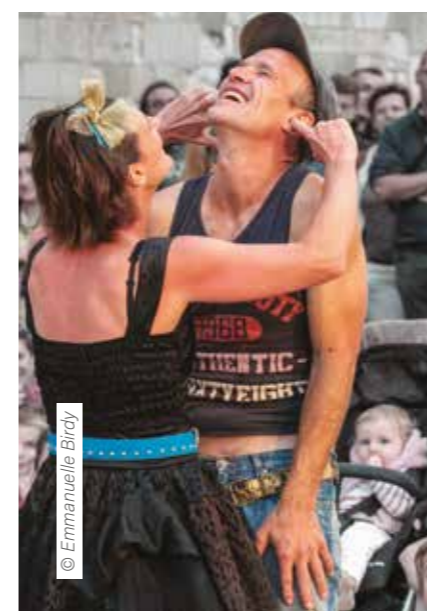
Les Renc'arts de rue sont de retour !

Les Renc'arts de rue célèbrent l'arrivée de l'été en fanfare. Au programme de ce rendez-vous familial, concentré sur une soirée pour vous en mettre plein les mirettes, des ateliers, des performances, du théâtre ou de la musique à partager !

Dès 16h30, le parc de la mairie du Grand-Lemps revêt ses plus beaux atours et vous accueille au milieu d'expositions réalisées par les usagers du centre socioculturel Lucie Aubrac.

Laissez-vous ensuite emporter par la magie de Kristoff, découvrez le théâtre avec Coco&Co, déambulez avec la compagnie Médusa avant de vous dégourdir les jambes au son des Tire-Bouchons et de leur bal musette.

En famille ou entre amis, rendez-vous dans le parc de la mairie du Grand-Lemps vendredi 24 juin à partir de 16h30.



Envie de participer à une aventure inédite ?

Le centre socioculturel Lucie Aubrac est à la recherche de volontaires pour participer à l'organisation des Renc'arts de rue.

Accueil du public et des artistes, logistique, communication, donnez un peu de votre temps et participez à la réussite de cet évènement !

Ne soyez pas timides, quelles que soient vos possibilités, elles sont les bienvenues. Barhy attend votre appel au 06 33 36 78 03.

Budget 2022 : prudence et anticipation

Après un exercice 2021 raisonné afin d'assumer l'impact de la crise sanitaire, le débat d'orientation budgétaire 2022 s'est tenu dans un contexte d'incertitudes financières. Avec les mêmes objectifs de rigueur et de prudence, les élus, réunis en conseil communautaire le 28 mars 2022, ont adopté le budget primitif 2022.

Acte juridique réglementaire, le budget prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes pour l'année civile.

Le budget principal traduit l'ensemble des fonctions de la communauté de communes de Bièvre Est et de ses compétences, regroupées par pôles. L'équilibre du budget principal est principalement assuré par la fiscalité directe, la dotation globale de fonctionnement et la facturation.

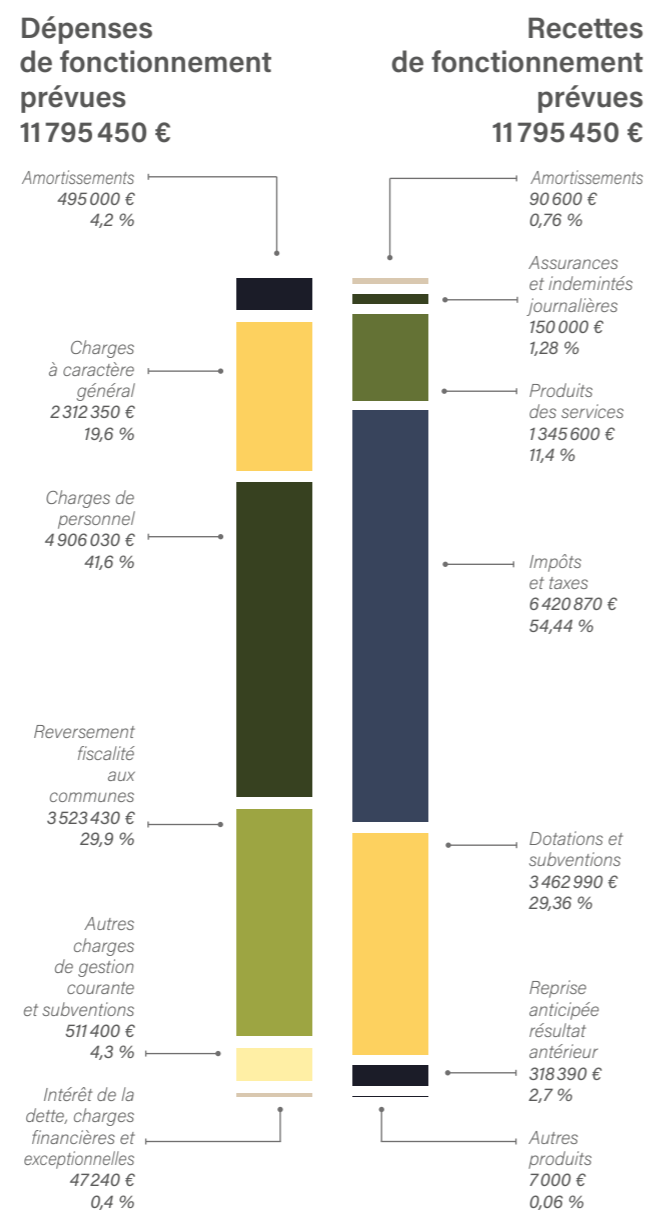
Le budget comporte deux sections. La section de fonctionnement comptabilise les dépenses et les recettes nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité. La section investissement assure l'amélioration du cadre de vie et le développement de l'ensemble des équipements publics intercommunaux. Au budget principal s'ajoutent des budgets annexes, relatifs aux compétences de l'EPCI, à savoir les ordures ménagères, la régie de l'eau, la régie assainissement, l'assainissement non collectif (SPANC), les zones économiques et l'immobilier d'entreprises.

L'adoption du budget principal traduit les orientations et priorités politiques de Bièvre Est ainsi que les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Le budget primitif 2022 s'établit pour la section de fonctionnement à 11795450 € et pour la section d'investissement à 1115370 € (dont remboursement du capital de la dette : 177 500 €).

Les choix politiques

La lettre de cadrage diffusée à l'été 2021 indiquait une volonté de contenir voire de réduire les charges à caractère général. Le contexte international de début 2022 et nos efforts durables à porter en lien avec la crise sanitaire ont contraint les élus à revoir cet objectif vertueux.



Des facteurs concrets d'évolution des dépenses et des recettes

Plusieurs facteurs expliquent l'évolution des dépenses de fonctionnement, notamment l'augmentation importante du coût des fluides et des consommables liée à la situation sanitaire mais aussi au contexte de la guerre en Ukraine.

Une augmentation de la masse salariale est alignée au recrutement de 11 agents (soit 8,9 équivalents temps plein) suite à l'ouverture du nouveau pôle petite enfance. Le coût de fonctionnement du pôle petite enfance a bien entendu été impacté dans ce contexte, créant un écart significatif entre les prévisions 2021 avant ouverture et la réalité 2022.

Les recettes de fonctionnement évoluent grâce au maintien du niveau des dotations de l'État et une augmentation des allocations compensatrices, ces dernières atténuant la baisse significative du produit de la CFE (Contribution Foncière des Entreprises).

Fiscalité locale : des taux d'imposition inchangés

Concernant la fiscalité, les taux sont inchangés pour 2022. Une taxe a été mise en place pour couvrir les dépenses liées à la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) pour un produit prélevé de 120 000 €.

La suppression de la taxe d'habitation est compensée par le reversement d'une fraction de la TVA nationale plutôt favorable à la communauté de communes de Bièvre Est.

Le coût réel du service

Les services publics ont un coût alimenté par le paiement des salaires, l'entretien des équipements et bâtiments, l'acquisition de matériel et de véhicules, afin que médiathèque, crèches, centres sociaux et services à la population accueillent les usagers du territoire.

Ces dépenses ne sont pas équilibrées par les recettes fiscales : les impôts des habitants couvrent à 34 % les charges de fonctionnement des équipements et des services. Le financement de la section de fonctionnement provient pour 17 % de la participation des usagers (le produit des services) et pour 49 % des dotations de l'État, subventions et participations diverses.



Philippe Glandu
Vice-président
finances et politiques
contractuelles

2022 s'inscrit dans la continuité des projets au service de notre territoire.

Les travaux de la station d'épuration intercommunale, située à Châbons, ont démarré à l'automne 2021 quand le pôle petite enfance, situé sur la zone d'activité de Bièvre Dauphine a ouvert ses portes en janvier 2022. Le projet de territoire 2020 - 2030 va désormais se développer selon les axes prioritaires retenus.

En cours d'élaboration, le pacte financier et fiscal devrait permettre de garantir les financements des projets et actions à venir.

Dans le cadre de l'optimisation des ressources, une réflexion est engagée sur la mutualisation de moyens et de services entre les différents acteurs du territoire de Bièvre Est.

Un pour tous, tous pour vous

Quel métier singulier que celui de gardien de déchèterie. Exercer ses missions en extérieur, quelles que soient les conditions météorologiques, travailler le plus souvent en autonomie sur un site, accueillir les usagers, veiller à leur sécurité mais également au respect des consignes de tri en évolution constante, sont autant de paramètres qui donnent du relief à ce métier. Pourtant essentiel à la protection de notre cadre de vie, il est bien souvent mésestimé, au mépris du respect de l'humain et de l'environnement.

Acteur central de l'environnement, le gardien de déchèterie assure un rôle primordial dans la gestion et le recyclage de nos déchets. S'il accueille les usagers et les informe du fonctionnement de la déchèterie et de la répartition de chaque catégorie de déchets, il réceptionne également les camions lors de l'enlèvement des bennes et veille à la propreté du site.

Le gardien, guide et gestionnaire du lieu

Les gardiens de déchèterie orientent les usagers avec bonne humeur et sourire. Malheureusement, ils sont fréquemment victimes d'incivilités. Les incivilités masquées les contraignent, souvent avant l'heure

d'ouverture des sites, à évacuer des dépôts sauvages ou à nettoyer les abords vandalisés de ceux-ci.

Les incivilités assumées d'usagers impolis, mécontents, pressés sont aussi fréquentes. Pour exemple, lors de journées à haute fréquentation, le gardien raisonne les flux d'usagers et « fait la circulation » sur le site pour assurer la sécurité de tous. Cette attente de quelques minutes justifie-t-elle les volées d'insultes souvent proférées ?

Ces manques de considération pénalisent le bon fonctionnement des sites et nuisent au maintien d'un service public de qualité auprès des usagers bienveillants et respectueux, les plus nombreux.

Échanger un bonjour, un merci ou un s'il vous plaît ne permet-il pas de maintenir une proximité élémentaire et bienvenue ?

Si vous avez un doute, le gardien est votre bras droit, posez-lui la question !

Il est parfois difficile de connaître l'ensemble des consignes de tri. Si les déchets verts, les batteries, les piles, les huiles de vidange et de friture, le polystyrène, le bois, les gravats, les cartons, les pneus (des particuliers), les emballages recyclables, le mobilier, les encombrants, les cartouches d'encre, les appareils électroménagers, les métaux, les papiers, les textiles, les

bâches plastique, les plaques de plâtre, le verre... sont acceptés, d'autres déchets présentant des risques pour la santé et la sécurité des personnes (amiante, carcasse de véhicules...) ne sont pas admis en déchèteries.

Les gardiens sont en formation permanente sur le traitement des déchets, si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à les questionner plutôt que de compromettre la totalité d'une benne de recyclage en déposant une matière au mauvais endroit.

Demain plus qu'aujourd'hui, le tri est un effort collectif, merci de votre engagement !





agriculture
Bièvre Est :
un territoire,
des agriculteurs

exploitation arboricole sur la commune de Renage

Il suffit d'arpenter les vallons du nord du territoire ou de pédaler sur les chemins des plaines plus au sud pour constater que Bièvre Est est un territoire d'agriculture(s). Les spécificités de chaque exploitation participent à la richesse du profil agricole de la collectivité. L'agriculture dessine nos paysages, dynamise l'économie locale. Aujourd'hui plus encore, Bièvre Est souhaite valoriser les profils économiques de ses exploitations, accompagner les jeunes ou nouveaux agriculteurs dans leur installation, impliquer les consommateurs, travailler en transversalité avec la Chambre d'agriculture et les entreprises, accompagner l'innovation et la transition écologique et économique du monde agricole... Partons pour un tour d'horizon non exhaustif des possibles de notre territoire d'agriculteurs.

Les chiffres et enjeux du territoire

Les paysages préservés de Bièvre Est sont le résultat du travail des agriculteurs de notre territoire.

Vallons dans le nord accueillant pâtures et élevage, plaines au sud pour des cultures céréalières ou maraîchères, quel est le profil chiffré de notre agriculture ?

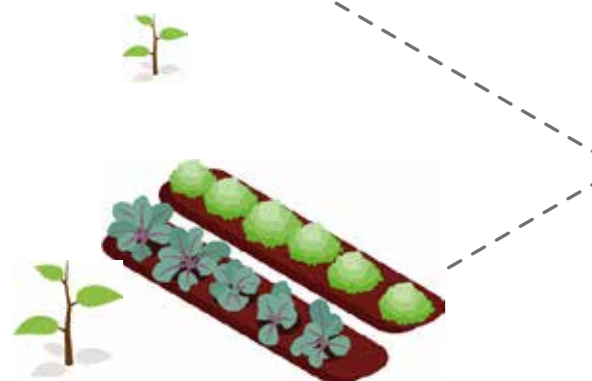
Données agreste, service statistique du ministère de l'Agriculture



307 emplois

Ce sont **182 chef(fe)s d'exploitation** (40 femmes et 142 hommes) **32 collaborateurs familiaux**, **35 salariés permanents** et **58 employés saisonniers** qui participent au fonctionnement quotidien des exploitations.

enjeu n°1
SOUTENIR
LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



8 125 hectares

C'est la part de **surface agricole utilisée** sur un territoire total de 15 400 hectares.

Ce sont donc **plus de 50 %** des espaces qui sont dédiés à l'agriculture à Bièvre Est, un chiffre en légère baisse par rapport à 2010 (- 4,5 %). Bièvre Est partage également avec le Pays Voironnais une **ZAP de 337 ha** (lire page 18).

enjeu n°2
MIEUX GÉRER ET MIEUX PRÉSERVER
LES ESPACES



151 exploitations

		
84	37	21
cultivent la terre	élevent des animaux	travaillent en polyculture ou polyélevage

Toutes seront accompagnées dans le cadre de la convention signée avec la Chambre d'agriculture dans les mutations économiques de leurs filières. Toutes sont invitées à co-construire le Plan Climat Air Énergie Territorial de Bièvre Est.

enjeu n°3
ACCOMPAGNER
LA TRANSITION DE L'AGRICULTURE

Une convention avec la Chambre d'agriculture pour dynamiser l'agriculture du territoire

À l'occasion de la 51^e édition de la foire de printemps de Beaucroissant, Roger Valtat, président de Bièvre Est et Jean-Claude Darlet, président de la Chambre d'agriculture de l'Isère ont signé une convention matérialisant leur engagement commun pour soutenir l'activité agricole sur le territoire.

Des enjeux de territoire partagés

L'agriculture est une composante majeure de l'identité, des paysages et de l'économie de Bièvre Est. Conscients de cette empreinte forte, les élus de Bièvre Est s'appuient sur l'ingénierie de la Chambre d'agriculture pour bâtir et animer un plan d'action partagé en faveur de l'agriculture du territoire.

Une stratégie d'animation concrète

Construit autour de trois axes, le plan d'action mis en œuvre dès 2022 dénote de la volonté concrète des élus d'agir sur le terrain, au plus près des acteurs de l'agriculture.

Le premier axe vise à inscrire l'agriculture au centre du développement économique du territoire. Basée sur un travail de connaissance des filières agricoles du territoire, une démarche d'information de la population, des entreprises et des élus valorisera la richesse agri-rurale ainsi que les interactions économiques, environnementales et touristiques.

Le deuxième axe porte sur une meilleure gestion et une meilleure exploitation des espaces agricoles et forestiers du territoire. Des outils comme le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ou la Zone Agricole Protégée (ZAP) sont précieux pour préserver l'agriculture. De nouveaux moyens sont à inventer, pour mieux encadrer l'exploitation forestière ou encore mieux structurer le volet alimentaire.

Enfin, le troisième axe se concentre sur la transition de l'agriculture. Pour accompagner cette mutation profonde, les synergies avec les partenaires de la recherche et du développement régionaux seront multipliées, en encourageant l'innovation technologique, économique ou écologique.



René Gallifet
Conseiller communautaire délégué agriculture et forêt

Qu'est-ce qui a motivé l'élaboration de cette convention ?

Bièvre Est souhaite accentuer son soutien au monde agricole.

Les élus portent des

objectifs de valorisation de ses acteurs, jeunes ou nouveaux agriculteurs, mais aussi exploitants déjà installés. En se tenant aux côtés de nos agriculteurs, nous participerons aux objectifs de changements globaux qui sont nécessaires, dans les pratiques de production, dans les enjeux économiques comme dans les habitudes de consommation.

Qu'attendez-vous de ce partenariat avec la Chambre d'agriculture ?

Le monde agricole est diversifié et participe au développement et à l'attractivité de notre territoire. Ses nombreux métiers et filières sont aujourd'hui fortement impactés. Si les changements économiques sont amplifiés par un contexte géopolitique tendu, les changements environnementaux sont indispensables à l'évolution du monde agri-rural. Bièvre Est s'appuiera sur les experts de la Chambre d'agriculture pour bénéficier d'un accompagnement sur-mesure et en proximité sur tous les sujets de préoccupation du secteur.

Quelles mesures sont prises pour concilier la préservation de l'agriculture avec le développement économique et résidentiel de Bièvre Est ?

C'est un enjeu majeur, qui s'inscrit dans le temps long. Le PLUi de Bièvre Est, qui a fait l'objet de plusieurs années d'études, est un outil de planification qui limite drastiquement l'érosion du foncier agricole.

Des réseaux pour accompagner le changement

L'agriculture est soumise à de nombreux défis, le changement climatique et la réduction des produits phytosanitaires sont deux exemples représentatifs du nécessaire travail collectif qui doit être mené entre les exploitants et leurs partenaires institutionnels, techniques et consulaires.

Zoom sur deux initiatives : le Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE) et le réseau Dephy.

Les enjeux liés à l'environnement sont des plus impactants pour les exploitations agricoles.

Les modèles appliqués nécessitent d'être questionnés et globalisés dans le but de développer une agriculture résiliente tout en maintenant un modèle économique performant.

Les GIEE : soutenir des dynamiques collectives pour développer une agriculture durable en matières économique, écologique et sociale
Accompagnés par la Chambre d'agriculture de l'Isère, les GIEE sont des groupes d'agriculteurs volontaires. Ils réfléchissent à l'évolution et à la modification de



culture de luzerne

leurs pratiques et de leurs systèmes d'exploitation. À cheval sur les territoires de Bièvre Est et des Vals du Dauphiné, le Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental des Terres Froides adapte ses pratiques par l'échange et la mutualisation. Ainsi, en 2021, ce GIEE a travaillé sur trois axes : l'autonomie fourragère, les pratiques agro-écologiques et la communication autour du métier.

Le collectif teste par exemple des espèces végétales résilientes au changement climatique et économes en intrants (engrais, phytosanitaires afin de préserver les captages prioritaires et diminuer les pollutions. Il procède à des changements de cultures, faisant la part belle aux espèces fourragères. Il cultive là de la luzerne, ici du sorgho et plante des méteils (mélanges d'espèces -

pois, vesce, céréales, légumineuses ou protéagineux - choisies pour leur complémentarité) qui améliorent la fertilité des sols et entretiennent la biodiversité.

Ces cultures permettent également de gagner en autonomie alimentaire (moins de concentrés azotés achetés) et en traçabilité des produits agricoles tout en améliorant la santé des troupeaux et la vie des sols (moins d'intrants azotés et moins de phytos). Les GIEE portent une attention particulière à la vie des sols et privilégient par exemple un désherbage mécanique. Ils agissent pour demain en se basant sur le partage d'expériences et le collectif. Pour cela, ils tissent des liens étroits avec de nombreux partenaires, lycées agricoles, associations, institutions ou organismes consulaires et organisent

à fréquence variable des évènements grand public.

Dephy : valoriser les changements de pratiques agricoles durables de réduction des phytosanitaires

Le dispositif Dephy a pour finalité d'éprouver, de valoriser et de déployer les techniques et systèmes agricoles réduisant l'usage des produits phytosanitaires tout en étant performants d'un point de vue économique, environnemental et social.

Pour ce faire, un réseau national mobilisant les partenaires de la recherche, du développement et du transfert a été construit en s'assurant qu'il couvre l'ensemble des filières de production et des territoires. Aux côtés de l'INRIA, des Chambres d'agriculture et d'autres partenaires,

ce sont plus de 3000 agriculteurs engagés dans les fermes Dephy qui expérimentent les trajectoires remarquables de culture vertueuse.

Capitalisation, mutualisation et visibilité des expériences et des savoirs restent des éléments-clés des adaptations des agriculteurs au défi climatique. Tous sont ouverts au dialogue et aux échanges. Les évènements, visites, conférences ou ateliers ne manquent pas pour aller à leur rencontre. Consommateurs néophytes ou avertis, soyons curieux!

Retrouvez toutes les actualités de la Chambre d'agriculture de l'Isère sur son site www.isere.chambres-agriculture.fr.

Écoute'Agri 38 accompagne les agriculteurs en difficulté

Créée à Izeaux en 2000, l'association accompagne les agriculteurs en difficulté dans tout le département de l'Isère. Chaque année c'est à quelques 50 agriculteurs que les bénévoles, des anciens travailleurs

du secteur agricole, apportent une aide concrète. Démarches administratives, rencontres avec les créanciers, procédures judiciaires, arrêt d'activité, relation entre associés et partenaires, les champs d'intervention d'Écoute'Agri38 sont multiples.

Pour l'association, l'accompagnement se traduit par une recherche conjointe de solutions et une autonomie de l'accompagné. C'est lui seul qui est à même de prendre en main son devenir, il est libre de ses décisions et maître de ses choix. Il a le droit à l'erreur et peut être en désaccord avec l'accompagnant sans pour autant cesser d'être accompagné. Les bénévoles de l'association sont tenus à la confidentialité et s'obligent à la discrétion en ce qui concerne l'accompagné afin de lui permettre de se confier. La confidentialité, c'est le respect de l'histoire de vie, de la parole et des choix de la personne.

Vous avez besoin de parler et d'échanger sur des problématiques liées à votre exploitation, contactez Écoute'Agri 38 au 04 76 93 91 43, par mail à ecoutagri38@gmail.com ou depuis le site de l'association www.ecoutagri38.sitew.fr.



les membres du conseil d'administration lors des 20 ans de l'association

ZAP, zone agricole protégée : une haute valeur ajoutée

337 hectares, situés dans le sud de Bièvre Est, sont classés en ZAP, zone agricole protégée. La démarche de préservation de cette superficie agricole dénote d'une volonté politique active de valoriser une zone dont l'intérêt général et la haute valeur ajoutée sont marqués par la qualité de sa production, sa situation géographique et sa qualité agronomique.

La ZAP de Bièvre Est a vu le jour en 2020 sous l'impulsion conjointe de la communauté d'agglomération du Pays Voironnais et de Bièvre Est.

Les deux territoires partagent sur les communes de Charnècles, Rives, Vourey et Renage des enjeux agricoles et de préservation des espaces.

L'agriculture péri-urbaine sur ce secteur est confrontée à différents problèmes de conflits d'usage ainsi qu'au risque d'étalement urbain et de mitage. Le classement de la zone permet une sécurisation du foncier agricole et du réseau d'irrigation en place de l'ASA (association syndicale autorisée).

Cette zone, propice à l'arboriculture et au maraîchage, assure une production sur un secteur économique agricole stratégique. Elle contribue également au maintien d'un espace à forte valeur paysagère par la richesse des cultures en place, alternance de vergers, de cultures maraîchères et de prairies.



GAEC de la Bourbre, s'associer pour voir plus loin...



Adrien Bottala et Emeric Barbier dans la nurserie du GAEC

Aucun agriculteur ne démentira sa passion à faire vivre sa terre, sa constance à remettre sur le métier son ouvrage, la vie quasi sacerdotale sur laquelle on se retourne à l'heure de prendre sa retraite. C'est à l'heure de celle de ses parents déjà agriculteurs que le Burcinois Emeric Barbier a dû envisager une nouvelle forme d'association pour sa ferme de production laitière bovine. La rencontre avec Adrien Bottala, d'abord salarié de l'exploitation, a été déterminante et continue de nourrir les mutations nécessaires à l'évolution de leurs pratiques.

65 vaches laitières de race Montbéliarde et 100 hectares de terres cultivées pour la consommation de leur cheptel sont le quotidien professionnel d'Emeric et Adrien. Installés en GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun) depuis 2020, le duo s'enrichit des 25 années qui les séparent, l'expérience de l'un nourrissant les projets de l'autre, et réciproquement.

Si Adrien a profité de stages de pré-installation, il représente ces jeunes de plus en plus nombreux à s'installer hors cadre familial. Son approche du métier s'est construite en multipliant les expériences professionnelles salariées jusqu'à sa rencontre avec Emeric, qui lui, est tombé dans le seau de lait cru quand il était petit.

Ensemble, ils co-construisent au quotidien une méthodologie de travail enrichissante. La totalité des décisions portant sur les évolutions de l'activité de la ferme est prise à la majorité absolue ! Aussi, à l'heure de choix globaux pour l'exploitation, soucieux de remettre en question le système pour le faire évoluer durablement, Emeric estimera les nécessités structurelles pour le troupeau quand Adrien portera toute sa vigilance sur l'assolement des cultures.

Tous deux affichent des convictions environnementales fortes et appliquent celles-ci en adéquation avec les contraintes économiques de l'exploitation. Accompagné dans son évolution par des partenaires consulaires qui permettent de quantifier et d'atteindre ses objectifs, le GAEC de la Bourbre développe notamment une gestion fine des rotations de ses cultures. Associée à la diversification, celle-ci permet la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, dans une démarche volontaire de préservation des captages d'eau. Car si les relations professionnelles du duo sont raisonnées, leur démarche l'est tout autant.

Le travail de production est assorti d'un temps presque égal de travail administratif réglementaire. Si ce temps au bureau s'additionne au temps de traite et de culture, il ne fait pas décroître leur passion pour les animaux. Cette année, elle les a conduits, avec Panthère, une de leurs jeunes laitières, dans les allées du dernier salon de l'agriculture !



A(n)imer la vie sociale à vos côtés

Bièvre Est exerce, par délégation des communes, une compétence de développement social du territoire. Elle se développe dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la famille.

Si les champs d'intervention des structures dédiées à l'accueil du tout-petit (crèches et relais petite enfance) sont évidents pour le plus grand nombre, les missions des équipements à finalité sociale, comme les centres socioculturels et l'espace de vie sociale, demandent une lecture plus spécifique. En effet, leurs orientations et leurs fonctionnements sont portés par des projets sociaux renouvelés dont le principal moteur est l'adaptation aux besoins des usagers.

La répartition sur le territoire des trois équipements sociaux intercommunaux, situés du nord au sud à Saint-Didier-de-Bizonnes, Le Grand-Lemps et Renage semble scinder Bièvre Est en trois bassins de vie distincts.

Cependant l'espace de vie sociale et les centres socioculturels Lucie Aubrac et Ambroise Croizat offrent à l'ensemble de la population, quelle que soit sa commune de résidence, un accueil, des activités et des services à finalité sociale dont les objectifs sont encadrés réglementairement par une circulaire de la Caisse Nationale des Allocations Familiales.

Une démarche participative et un diagnostic social concerté

Pour mener la construction de leurs projets sociaux, les équipements du territoire portent une attention forte et une référence explicite aux finalités de l'animation de la

vie sociale. Ce domaine de réflexion invite notamment au développement du lien entre les habitants et les organisations locales par la création de partenariats pérennes, au développement du lien entre les habitants afin de favoriser la mixité sociale, à l'inclusion sociale des nouveaux arrivants ou des publics fragilisés ou encore à la prise de responsabilité de tous les publics. L'animation sociale encourage également la participation habitante, développant la citoyenneté par l'action collective.

La prise en compte de l'ensemble de ces valeurs a été le point de départ de la réflexion menée par Bièvre Est autour des projets sociaux des établissements.

Ainsi, depuis le printemps 2020, à fréquence soutenue, les habitants, les partenaires et les agents des centres sociaux et espace de vie sociale se réunissent pour dresser un diagnostic multi-factoriel des attendus des projets sociaux mais aussi un bilan de situation. Si les missions fixées précédemment ont toutes été évaluées, le diagnostic a cependant été biaisé par la pandémie, invitée non désirée des dernières années. Contraignant l'ouverture au public des centres sociaux du territoire, la crise sanitaire a impacté durablement notre définition du vivre ensemble, exacerbant les inégalités, creusant les solitudes et baissant la fréquentation des établissements.

Les diagnostics ont néanmoins permis d'appréhender la place déterminante des centres auprès des habitants, territoires et partenaires, d'évaluer les degrés d'implication à soutenir et les efforts structurels à envisager.

Des axes d'intervention prioritaires

Comment des équipements intercommunaux peuvent avoir un écho sur des bassins de vie définis ?

Comment peuvent-ils continuer de créer du lien avec les habitants sur des territoires ruraux ?

Comment mieux aider des habitants fragilisés par des situations de vie ?

Comment faciliter la parentalité ?

Quel chemin proposer aux citoyens de demain ?

Comment valoriser les bénéfices des échanges inter-générationnels ?

Si l'ensemble de ces axes paraît multi-directionnel, quelques thématiques simples peuvent permettre des réponses : aller vers, co-construire, communiquer. Pour cela, les centres socioculturels et espace de vie sociale proposent déjà et ne cesseront de proposer des activités, ateliers, événements ou sorties adaptés aux besoins de leurs différents publics. Questionner et construire sa parentalité lors d'une sortie famille, gommer les distances et créer des conditions propices à la rencontre lors d'activités jeunesse itinérantes, confronter ses références sociales et éprouver la

construction de son identité au sein d'une équipe, rejoindre un collectif d'habitants pour co-construire des événements participatifs ou la programmation d'un festival à l'échelle du territoire...

Plus que jamais les animateurs et animatrices de l'EVS, de Lucie Aubrac et d'Ambroise Croizat sont à votre écoute. Les portes des équipements sont ouvertes à toutes vos questions, à l'ensemble de vos projets, que vous soyez jeune, adolescent, nouvel arrivant, artiste amateur, bénévole curieux, parent soucieux ou militant de terrain.

Le collectif au cœur des actions

Le pôle développement social souhaite ainsi développer une émulation à l'échelle du territoire et favoriser la qualité de vie au sein de la communauté de communes. Si les équipements sont les vôtres, les projets aussi. Ils ne se développeront que grâce à des actions collectives partagées. Le partage est constitutif de l'épanouissement de chacun, parents et enfants, jeunes et seniors. Il renforce la cohésion intra et inter-familiale, il soutient la parentalité, facilite les partenariats, permet d'affiner sans cesse les objectifs de chacun. Les projets sociaux sont par définition évolutifs, au gré de vos attentes et de tout ce qui constitue l'évolution de la société. Les centres socioculturels et espace de vie sociale n'ont intrinsèquement aucun objectif sans votre implication, ce sont vos maisons, chaque habitant en est une des fondations, tel qu'il est, quoi qu'il attende... Et comme vous rentreriez à votre domicile, venez pousser la porte des centres socioculturels et espace de vie sociale, vous y êtes chez vous !

Vous souhaitez vous investir dans une activité, participer à un collectif d'habitants, développer des projets ?

Contactez ou visitez vos centres socioculturels :

- Centre socioculturel Ambroise Croizat

750 rue de la République 38140 Renage

Tél. 04 76 91 11 25 - ambroisecroizat@cc-bievre-est.fr

- Centre socioculturel Lucie Aubrac

20 rue Joliot Curie 38690 Le Grand-Lemps

Tél. 04 76 31 58 64 - lucieaubrac@cc-bievre-est.fr

- Espace de vie sociale

Route de la mairie 38690 Saint-Didier-de-Bizonnes

Tél. 06 89 94 58 88 - evs@cc-bievre-est.fr

Nouveau bâtiment de cantine et de garderie à Bévenais

Répondant à l'accroissement de la population, le bâtiment en construction offrira un lieu de restauration agréable aux élèves de l'école des Marronniers. Sur deux zones séparées, garderie et restauration scolaire, ce bâtiment de 245 m² permettra, par ses accès et agencement intérieur, de donner un maximum de confort aux élèves. À l'initiative de la municipalité, un projet pédagogique de suivi de chantier a été mis en place avec les élèves de CE1-CE2 qui ont apprécié la présentation des plans de construction et la mise en place du projet, en attendant les prochaines visites de chantier !



Bévenais



Izeaux

Création d'un chemin piétons entre la place de la Liberté et le parc municipal

Un chemin piétonnier situé au centre du village a été créé à partir de la place de la Liberté, pour une liaison directe avec le parc municipal, la mairie, la médiathèque et l'agence postale communale. Ce chemin permet également l'accès aux deux écoles par la place de la Liberté et le parc. L'entrée existante de l'école maternelle « côté Mail » sera conservée. Afin de compenser la surface perdue de la cour de récréation suite aux travaux du chemin, la cour de l'école maternelle a subi un aménagement en intégrant une petite surface du parc.

L'équipe municipale espère que cette nouvelle configuration permettra l'amélioration de la sécurité routière au centre du village ainsi qu'une meilleure utilisation des places de stationnement mais surtout privilégiera le déplacement doux qui contribue à la réduction de la pollution de l'air et favorise le tissu social tout en permettant de se maintenir en bonne santé physique.

Aide au permis de conduire

Le permis de conduire est un atout indispensable à l'emploi des jeunes en milieu rural. Le conseil municipal a octroyé par délibération, depuis le 1er janvier 2022 une aide financière de 300 €, pour les jeunes de moins de 20 ans qui résident sur la commune.

Cette aide sera versée à hauteur de 50 % au bénéficiaire dès la première leçon de conduite. Le solde après la dixième leçon de conduite. Une convention est établie entre le jeune et la commune. Le jeune s'engage à effectuer bénévolement des travaux au profit de la commune et à suivre une formation pour l'obtention du permis de conduire.

Lucas Paillet est le premier bénéficiaire de cette mesure dont le maire René Gallifet espère le succès.

Bizonnes



Mère, fille et maraîchères

À Burcin, voilà quatre générations que la famille Guétaz s'engage pour l'agriculture, transitionnant de la production laitière bovine à la production de légumes. Depuis janvier 2022, Myriam et sa fille Amélie sont associées en EARL et cultivent 44 hectares de terre, en rotation entre cultures maraîchères, blé, luzerne, colza ou prairies. Ainsi, tout au long de l'année et au fil des saisons,

Myriam et Amélie produisent, en plein champ majoritairement, quelques 70 variétés de légumes. D'abord vendus sur des marchés de gros, les deux agricultrices privilégient plus que jamais la vente directe et les circuits courts. Pour retrouver les produits frais de l'exploitation, rien de plus simple, poussez la porte des magasins de producteurs locaux, à Apprieu ou à Voiron. Au magasin de producteurs d'Apprieu par exemple, les légumes des coteaux de Fenu sont présents toute l'année et vous pourrez régulièrement y croiser Myriam ou Amélie pour échanger sur leur travail.

Burcin



Colombe

Un record : 43 ans de présidence de Joseph Perrin au sein du Colombe Model Club

Joseph Perrin fraîchement installé à Colombe rencontre Jean-Claude Bonin lors de l'installation d'une antenne de télévision à son domicile. Alors que Jean-Claude Bonin procède aux travaux, il découvre avec étonnement les nombreux modèles réduits d'avions et de planeurs entreposés dans le sous-sol de Joseph Perrin.

Tous deux échangent longuement et caressent l'idée de fonder un club d'aéromodélisme. Le CMC - Colombe Model Club naquit en 1977, Joseph Perrin en accepta la présidence.

Les premiers vols se déroulent dans la plaine de Colombe, jusqu'au prêt d'une parcelle de champ par Paul Marigny, qui fit le bonheur des passionnés. En 1997, le remembrement de la plaine de Colombe permet à Robert Douillet, maire de la commune, de proposer une parcelle de terrain au club, proposition que Joseph Perrin s'empressa d'accepter. Il impulsera ensuite l'ouverture d'une école d'apprentissage du pilotage pour les jeunes et les adultes dès 2001. Le club participera régulièrement à diverses manifestations internes ou externes, concours, démonstrations, séances de brevets, rencontres aériennes et de modélisme.

Les 35 adhérents réguliers de tous âges pratiquent des activités planeurs, avions, hélicoptères, drones et vol en salle l'hiver dans le gymnase de Colombe. Le club, domicilié à la mairie, est affilié à la Fédération Française d'Aéromodélisme depuis 1996.

La disponibilité, l'assiduité et le bénévolat de Joseph Perrin pour le club ont été salués en 2008 par la remise de la Médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports. Après 43 ans de présidence, Joseph Perrin a souhaité prendre sa retraite de la présidence et passer la main tout en restant actif au sein du club.

Un grand merci à « Jo » pour toutes ces années passées à la présidence du club, associant son épouse à cette œuvre. Rendez-vous au terrain pour de nombreux et beaux vols à venir !

Apprieu

Nouvelle aire de jeux inclusive

Depuis quelques semaines, les enfants peuvent profiter d'une aire de jeux agrandie au complexe sportif d'Apprieu : une structure 3 tours avec 2 toboggans et filet de grimpe, une slackline et une balançoire « panier » 5 places, en plus des jeux déjà en place.

De plus, un manège avec accès PMR est installé sur un sol spécialement conçu pour l'accès des enfants à mobilité réduite, y compris en fauteuil roulant. Ces enfants ont ainsi un manège pour eux, en toute sécurité, mais qui peut également être partagé et utilisé par d'autres. Un filet de protection côté terrain stabilisé, un grillage et des bosquets côté parking termineront la sécurisation totale du site.

Comme vous pourrez le lire sur le panneau d'information, l'aire de jeux est destinée aux enfants de 2 à 12 ans, sous la responsabilité d'un parent ou d'un adulte. La municipalité espère que ces nouvelles installations feront le plaisir des petits et grands enfants pour très longtemps, en toute sécurité et dans le respect des matériels.



Beaucroissant

Après deux ans et demi d'absence, la foire revient sous les flocons mais sans passe sanitaire

Jusqu'au 14 mars, la municipalité a dû préparer une foire sous haute sécurité sanitaire, avec seulement six entrées contrôlées par une quarantaine de vigiles. Heureusement, le desserrement des mesures sanitaires a soulagé ce dispositif. Il restait toutefois à affronter bien d'autres questions : une foire avancée pour cause d'élections présidentielles laissant des exposants indécis, une grippe aviaire persistante, une guerre à nos portes. Mais c'était sans compter une météo hivernale, neigeuse et glacée. Certes, la fréquentation a été moindre qu'habituellement.

Pourtant, la satisfaction demeure d'avoir pu, malgré tous ces obstacles, organiser un rendez-vous qui compte pour le monde agricole, et pour tous les badauds venus malgré le froid faire des emplettes ou se retrouver entre amis. La « petite foire » terminée, commencent l'heure des bilans... et la préparation de la « grande foire » de septembre.



Un tempérament de feu !

Les chemins personnel et professionnel de Philippe Guyon se confondent si intimement qu'il est ardu de dissocier l'homme de son uniforme.

Sa passion de l'assistance à autrui remonte à son plus jeune âge, lorsqu'en pleine nuit, il démarrait et sortait la voiture de son père pompier appelé en intervention. Arrivé à la caserne, il se glissait dans le véhicule de secours, suivant avec curiosité et attention les interventions. Les bases de sa construction personnelle et professionnelle étaient solidement posées.

Aujourd'hui tout jeune retraité de son poste de chef de caserne du Fûteau, un coup d'œil dans le rétroviseur laisse entrevoir un parcours exemplaire, mené par une passion restée intacte, par une envie de transmettre pugnace et par un caractère bien trempé. S'il ne semble pas laisser sa franchise dans sa poche, Philippe Guyon a toujours fait passer en priorité les valeurs de son engagement.

Après avoir fait ses armes auprès des JSP (jeunes sapeurs pompiers) et des pompiers volontaires de son territoire natal dans le Jura, c'est tout naturellement qu'il intègre les pompiers de Paris en 1976 avec une affectation au sein de l'unité d'élite du GREP (groupe de recherche et d'exploration profonde).

Son évolution professionnelle et hiérarchique se fera ensuite en corrélation avec ses compétences. Pompier à Grenoble, adjoint de caserne de Moirans et Bourgoin-Jallieu, chef de caserne de Tullins, commandant à Sassenage, Philippe Guyon a connu des situations de travail extrêmes et difficiles qu'il a la pudeur de taire mais qui ont construit son expérience au service d'une meilleure prise en charge des accidents, des feux et des victimes.

Retraité du corps civil des pompiers depuis 2016, il continue d'apporter son expertise et partage son expérience à la caserne du Fûteau, où il est engagé volontaire depuis 1985. Cette fidélité a permis le développement de la section jeunes, que Philippe Guyon animera avec force, dynamisme et conviction, ayant à cœur de transmettre humilité, respect d'autrui et discipline, valeurs communes à tous les corps de pompiers.

Pouvant légitimement être fier de son parcours, Philippe Guyon envisage sa retraite comme il a envisagé son parcours professionnel : actif et déterminé.

Nul doute qu'il passera à la caserne saluer les jeunes ou nouveaux volontaires, prodiguant là un conseil bienveillant, se délectant ici de l'esprit de camaraderie et du corporatisme des sapeurs pompiers qui continueront de guider son chemin.

Services généraux

Communauté de communes de Bièvre Est

Parc d'activités Bièvre Dauphine
1352 rue Augustin Blanchet 38690 Colombe
Tél. 04 76 06 10 94

correspondances@cc-bievre-est.fr

Lundi de 14h à 17h, mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

▪ **Accueil des gens du voyage**

06 98 59 30 41

▪ **Assainissement non collectif**

spanc@cc-bievre-est.fr

▪ **Attractivité et aménagement**

economie@cc-bievre-est.fr

▪ **Collecte, traitement des ordures ménagères**

service.technique@cc-bievre-est.fr

Déchèteries

Déchèteries 04 76 06 10 94

Horaires d'été du 1^{er} avril au 31 octobre

▪ **Apprieu** Parc d'activités Bièvre Dauphine

Lundi et mercredi 9h à 12h, mardi 14h à 18h, vendredi et samedi 9h à 12h et 14h à 18h

▪ **Beaucroissant** Chemin des blanches

Lundi, mercredi 14h à 18h, vendredi et samedi 9h à 12h et 14h à 18h

▪ **Châbons** - Route de liers

Lundi et mercredi 14h à 18h, mardi 9h à 12h, vendredi et samedi 9h à 12h et 14h à 18h

Eau et assainissement

Régie des eaux de Bièvre Est

Parc d'activités Bièvre Dauphine
1352 rue Augustin Blanchet 38690 Colombe

Tél. 04 76 31 58 66 - regiedeseaux@cc-bievre-est.fr

Accueil des usagers : lundi de 14h à 17h, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Culture et lecture

Médiathèque La Fée verte

7 rue Joliot Curie 38690 Le Grand-Lemps

Tél. 04 76 31 58 60 - lafeeverte@cc-bievre-est.fr

Mardi de 9h30 à 12h, mercredi de 9h30 à 12h

et de 14h à 19h, vendredi de 9h30 à 12h

et de 16h à 18h, samedi de 9h30 à 12h

et de 14h à 18h

Ouverture pendant les vacances scolaires

Enfance, jeunesse, famille

Centre socioculturel Ambroise Croizat

750 rue de la République 38140 Renage

Tél. 04 76 91 11 25 - ambroisecroizat@cc-bievre-est.fr

Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,

mardi et jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h

Centre socioculturel Lucie Aubrac

20 rue Joliot Curie 38690 Le Grand-Lemps

Tél. 04 76 31 58 64 - lucieaubrac@cc-bievre-est.fr

Mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h,

mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,

vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30

Espace de vie sociale

Route de la mairie 38690 Saint-Didier-de-Bizonnes

Tél. 06 89 94 58 88 - evs@cc-bievre-est.fr

Petite enfance

Les Lucioles

Rue du 19 mars 1962 38140 Renage

Tél. 04 76 31 58 67 - leslucioles@cc-bievre-est.fr

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h

Pirouette

20 rue Joliot Curie 38690 Le Grand-Lemps

Tél. 04 76 06 98 99 - pirouette@cc-bievre-est.fr

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 18h

Bidibulles

Pôle petite enfance 1367 rue Alphonse Gourju
38140 Apprieu

Tél. 04 76 06 99 00 - bidibulles@cc-bievre-est.fr

Du lundi au vendredi de 7h à 19h

Relais petite enfance

Pôle petite enfance 1367 rue Alphonse Gourju
38140 Apprieu

Tél. 04 76 06 96 96 - relaispe@cc-bievre-est.fr

Lundi, mercredi et vendredi 9h-12h et 13h-16h30,
mardi et jeudi 9h-12h, 13h-17h30



jusqu'au 30 juin
Ils feraient le tour du monde

Partir en voyage, se rêver voyageur, au gré d'expositions, de projections de films, de jeux, de rencontres... Zoom sur le programme de la journée du 18 juin à La Fée verte.

Cercle des lecteurs

Avec les enseignants et les élèves du collège Liers et Lemps, retrouvez les coups de cœur des jeunes, sur le thème du voyage.

9h30 - tout public

Pièce de théâtre

Lecture d'une sélection de textes de théâtre par l'association Coco&Co

11h - ados et adultes

Musique autour du monde

Profitez d'une retransmission de concerts de la Cité de la Musique - Philharmonie de Paris pour découvrir le travail de compositeurs du monde entier interprétés par des musiciens d'exception.

15h30 - tout public

Informations et programme complet sur www.la-fee-verte.fr



samedi 4 juin
Les noces d'argent de Mano Gentil

Voilà 25 ans que Mano Gentil est unie à l'édition, pour le meilleur et pour le pire. Depuis son premier roman en 1996 elle enchaîne parutions adulte remarquables et nombreuses parutions jeunesse.

Comme il y en a pour tous les goûts dans la bibliographie de l'autrice iséroise, la médiathèque La Fée verte célèbre ses noces d'argent avec une journée haute en saveur. Au programme, rencontres, lecture à voix haute, jeu de piste sous forme de livre-jeu et nombreuses activités ouvertes à toute la famille !

10h à 12h - 14h à 17h - La Fée verte



jeudi 16 juin
Café éco #21
Piratage informatique : comment protéger sa TPE/PME ?

Conférence utile et pratique animée par Lakdar Bouzraa, ouverte aux entrepreneurs du territoire. 8h à 9h30 - siège de Bièvre Est inscription obligatoire par mail à : event-eco@cc-bievre-est.fr



vendredi 24 juin
Renc'arts de rue

Les renc'arts reprennent du service et vous attendent en famille pour une soirée dédiée aux arts de la rue, sous toutes leurs formes !

à partir de 16h30 - parc de la mairie - Le Grand-Lemps
organisation centre socioculturel Lucie Aubrac - entrée libre



mardi 28 juin
Rénover sa maison en pisé

La rénovation thermique de bâtisses en pisé nécessite une grande vigilance quant aux types d'isolants utilisés et aux problématiques de ventilation.

Cette conférence abordera les problèmes typiques du pisé et répondra à vos questions. N'hésitez pas à apporter vos photos !

19h - Salle Post'halles - Châbons
entrée gratuite sur inscription - organisation Ageden - informations sur www.ageden38.org

Agenda non exhaustif pouvant être soumis à modification

Retrouvez l'actualité de votre territoire sur www.bievre-est.fr et sur notre page Facebook www.facebook.com/bievreest



FESTIVAL DES ARTS DE RUE

RENC'ARTS DE RUE

Copyright © Cie Médusa

VENDREDI 24
JUIN 2022

Le Grand-Lemps
Parc de la mairie

GRATUIT

+ d'infos :
www.cs-bievre-est.fr
06.33.36.78.03



CSC Lucie Aubrac Bièvre est

Centre socioculturel Lucie Aubrac
20 rue joliot Curie 38690 Le Grand-Lemps
www.cs-bievre-est.fr

